



Perspective

Non-violente

Guillaume et d'autres déboulonneurs en procès ...

5 membres du "Collectif des déboulonneurs" de Lyon ont été inculpés récemment pour avoir barbouillé illégalement des panneaux de publicité de 4x3m lors d'actions de désobéissance civile non-violente accomplies depuis plus d'un an en plein jour, à visage découvert et en public.



Ces actions ont pour but d'alerter l'opinion publique et les médias sur les enjeux de la

privatisation de l'espace public, ainsi que de faire pression sur la justice et les politiques pour faire évoluer la législation vers un plus grand respect des usagers de cet espace : limiter le nombre de panneaux publicitaires et leur taille à un format de 50x70 cm, comme pour l'affichage associatif.

Pour tout soutien politique, logistique ou financier, s'adresser à Guillaume au 04 78 28 31 01 ou à l'adresse : menfin.alors@gmail.com. Renseignements sur le Collectif sur le site www.deboulonneurs.org.

l'union

CHAMPAGNE-ARDENNE PICARDIE

L'Ardennais

27-10-2007

AMIENS

Les déboulonneurs débarquent à Amiens

Le mouvement de protestation contre les panneaux publicitaires, qui s'étend en France au gré de déboulonnages ou de barbouillages de panneaux publicitaires, est arrivé à Amiens. Hier soir, deux opposants à la présence de ces panneaux publicitaires dans les villes se sont armés de leurs bombes de peinture préférées pour commettre leur acte d'incivisme et de résistance, avant de se faire rappeler à l'ordre.

Changer de format de pub

Laure, une militante anti-pub, explique son geste : « La loi sur l'affichage est trop vieille. Elle n'inclut pas les nouvelles technologies, les panneaux interactifs, lumineux ou la publicité sonore. Cette loi n'est même pas respectée. En outre, nous considérons, au sein du collectif des déboulonneurs, que la publicité dans les rues des villes est une agression. Quand on se promène en ville, on subit les publicités et il n'y a aucun moyen de s'en protéger. Alors que sur d'autres supports comme la presse ou la télévision, il suffit de ne pas consommer pour ne pas être exposé. »

Le collectif des déboulonneurs a interpellé des responsables politiques. Sans réponse.

« C'est pour faire avancer notre combat que nous nous en prenons maintenant aux panneaux publicitaires. Ce sont des actions non-violentes. Nous demandons à être jugés au pénal, parce que cela nous permet de développer notre argumentaire. Au civil, on ne parle que de préjudice et de réparations. »

Les déboulonneurs demandent que les panneaux publicitaires abandonnent le format actuel de 4 x 3 mètres pour adopter le format de l'affichage publicitaire, le 50 x 70 centimètres.

Ils renouvelleront, à Amiens comme dans le reste de la France, leur action chaque quatrième vendredi du mois.

Fabien Laroche

Auteur :

Articlé paru le : 27 octobre 2007